

APPT N°43 Type : 3P

4ème étage

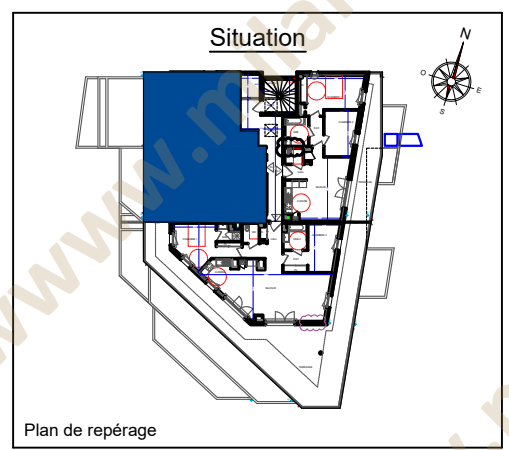


Tableau de surfaces	
HALL + PL	4.10 m ²
SEJOUR - CUISINE	33.34m ²
CHAMBRE 1 + PL	14.64 m ²
CHAMBRE 2	10.18 m ²
SALLE DE BAIN	5.28 m ²
WC	2.04 m ²
DEGAGEMENT	4.65 m ²
TOTAL HABITABLE	74.23 m²
TERRASSE 1	24.88 m ²
JARDIN	0

Prix de vente logement	€
Prix du stationnement	€
Prix total	€
En date du	---

Date 25-01-2021 Indice C

Légende

- | | | | | | |
|-------|--------------------|-------|---------------------------------|--|-------------------------|
| Pl. | Placard | P.F. | Porte-fenêtre | | Chaudière à gaz |
| L.L. | Lave linge | F | Fenêtre | | Règlement PMR |
| L.V. | Lave vaisselle | F.A.V | Porte-fenêtre sur allège vitrée | | Faux Plafond |
| Frigo | Réfrigérateur | C.F | Châssis fixe | | Coffre de volet roulant |
| | Tableau électrique | V.R | Volet roulant | | |

Ce plan est susceptible d'être légèrement modifié en fonction des nécessités techniques de la réalisation, notamment en ce qui concerne les dimensions et l'équipement. Aucune réclamation ne sera admise en cas de présence d'éléments tels que : retombées, soffites, encoffrements, faux-plafonds, canalisations, radiateurs ou convecteurs ne figurant pas sur les plans. La surface habitable des logements peut varier en fonction des techniques de construction choisies, de l'établissement des plans d'exécution et des normes en vigueur. Ainsi, il est expressément convenu qu'une tolérance de surface est admise. Toute variation de côtes dimensionnelles ou de surface entraînant une différence inférieure à 5% de la surface habitable vendue ne pourra fonder aucune réclamation. A la livraison le terrain pourra présenter des différences de niveaux dues à la topographie naturelle des lieux, au calage des voiries et aux contraintes techniques liées à la construction.